



DECEMBER 5, 2019 *(Ratified by the Capitol Theatre Board of Directors)*

RE: TICKETING, BABES-IN-ARMS, SEATING, AGE RESTRICTIONS

The purpose of this policy is to establish a clear understanding of the Capitol Theatre's procedures with respect to ALL MEMBERS OF OUR AUDIENCE in the auditorium, the associated ticketing implications, and related Front-of-House Manager's procedures.

It is incumbent upon the Capitol Theatre to strive to provide an environment for audiences to enjoy performances in keeping with the standards placed upon them by the **majority** of audience members and the performing artists.

TICKETS

Tickets to ALL events in any of the spaces at the Capitol must be sold through the Capitol Theatre's Box Office. No person shall be granted admission to an event at the Capitol without being in possession of a ticket issued by the Corporation.

THEATRE ETIQUETTE

All theatregoers are expected to adhere to a certain decorum and behavior. Loud, disruptive, intoxicated behavior or obscene gestures and language will not be tolerated. Patrons will be asked to leave, without reimbursement, if the offensive behavior is not stopped immediately after having been warned by the Front of House Manager.

MEMBERSHIP PROGRAM

Tickets for performances at the Capitol will go on sale exclusively to our members during a 24 to 48-hour presale period.

CIF, HST, Method of delivery

All ticket prices include a \$5.00 Capital Improvement Fund fee (CIF). This money, along with an annual grant of \$100,000 from the City of Moncton and grants received from Canadian Heritage's Cultural Spaces Fund are invested in specialized equipment and building repairs and improvements. Since 1992, over \$4.5 million has been invested.

HST, where applicable, will be added to ticket price, which includes C.I.F.

All online purchases are subject to a \$5.00 per order surcharge, by mail: \$2.00 per order and are subject to HST.

REFUND POLICY

Any performance cancelled either by the Capitol Theatre, its clients, or artists, will be eligible for a full refund. Otherwise, we will be happy to exchange your tickets for an account balance (less a convenience fee of \$5.00 per ticket) prior to the performance in the event that you are unable to attend. This must take place at least 3 hours before the performance. Tickets must be returned to the box office in order to receive your account balance. We cannot exchange tickets to a performance that has already taken place.

The convenience fee is waived for Members of the Capitol Theatre. Platinum seat holders may receive their money back, rather than a credit on account, and the convenience fee is also waived.

CHILDREN/BABES-IN-ARMS

The Capitol Theatre recognizes the value of the performing arts in the lives of all people, of all ages, and the positive impact they have on our lives.

In addition, it is important for the Capitol to carefully consider the special role of programming that is specific to young audiences.

THEREFORE:

- (1) Children under two (2) years of ages are **NOT PERMITTED** to attend performances for **GENERAL AUDIENCES** at the Capitol Theatre.
- (2) Children under two (2) **ARE PERMITTED** to attend performances produced **SPECIFICALLY FOR YOUNG AUDIENCES** (i.e. children's shows) and may attend at no cost if they are to be seated in the lap of another patron and therefore do not require their own seat.
- (3) Children two (2) years old and over **REQUIRE A TICKET** and seating assignment, even if they will not be using their seat (sitting on the lap of another patron). *Student pricing will apply even when the child is too young to attend school.*
- (4) Children are expected to **MAINTAIN THE SAME LEVEL OF CONDUCT AS OTHER PATRONS**. If they are disruptive to other patrons' enjoyment of (or to the artists' delivery of) the performance (i.e. crying, talking loudly, etc.), they will be handled in the same manner as any other disruptive patron and may be asked to temporarily leave the auditorium.
- (5) For safety and security reasons, patrons under the age of twelve (12) must be **ACCOMPANIED BY AN ADULT**.

LE 5 DÉCEMBRE 2019 (*Approuvé par le conseil d'administration du Théâtre Capitol*)

Objet : BILLETTERIE, BÉBÉS ET JEUNES ENFANTS ET RESTRICTIONS D'ÂGE

L'objectif de cette politique est d'établir des lignes directrices et une compréhension des procédures du Théâtre Capitol quant à la présence DE TOUS LES SPECTATEURS dans le théâtre ainsi que les directives à suivre pour la billetterie et le/la gérant(e) de salle.

Il est primordial pour le Théâtre Capitol de fournir un environnement où le public peut apprécier les spectacles, conformément au standard requis par la **majeure partie** de l'audience et par les artistes.

BILLETS

Afin d'assurer un service professionnel à tous nos clients et spectateurs, les billets pour TOUS les événements au complexe du Capitol doivent être vendus par le biais de la billetterie du Théâtre Capitol. Seuls les spectateurs détenant un billet émis par le Théâtre Capitol seront admis dans la salle.

CODE DE CONDUITE AU THÉÂTRE

Tous les spectateurs doivent adhérer à un certain décorum et avoir un comportement respectueux. Aucun comportement perturbateur, ivresse ou geste et langage obscène ne sera toléré. Si le comportement offensif continue suite à un avertissement du/de la gérant(e) de salle, tout spectateur sera expulsé de la salle et ce, sans remboursement.

PROGRAMME DE MEMBRE

Les billets pour les performances au Capitol iront en vente à nos membres pour une prévente exclusive de 24 à 48 heures.

TVH, FAC, livraison

Tous les prix de billets comprennent un frais de 5,00 \$ pour le Fonds d'amélioration du capital (FAC). Cet argent, ainsi que des fonds de contrepartie de la part de la Ville de Moncton et de Patrimoine canadien, est investi dans de l'équipement technique et des améliorations à l'édifice. Depuis 1992, plus de 4,5 millions \$ ont été investis.

S'il y a lieu, la TVH s'ajoutera au prix du billet, qui comprend le F.A.C.

Un frais de 5,00 \$ par commande sera ajouté à tous les achats en ligne; un frais de 2,00 \$ s'ajoute pour les livraisons postales et sont assujettis à la TVH.

POLITIQUE DE REMBOURSEMENT

Un remboursement complet sera émis pour toute performance annulée soit par le Théâtre Capitol, ses clients ou par l'artiste. Autrement, il nous fera plaisir d'échanger vos billets pour un crédit à notre billetterie (moins un frais de commodité de 5.00 \$ par billet) avant le spectacle, si vous êtes dans l'impossibilité d'y assister. (Cet échange doit avoir lieu au moins 3 heures avant le spectacle.) Les billets doivent être retournés à la billetterie afin de recevoir le crédit à votre compte. Nous ne pouvons échanger de billet une fois que le spectacle a eu lieu.

Les membres du Théâtre Capitol sont exempts du frais de commodité. Les détenteurs de sièges Platine ont droit à un remboursement complet, plutôt qu'un crédit à la billetterie et sont également exempts du frais de commodité.

JEUNES ENFANTS / BÉBÉS

Le Théâtre Capitol reconnaît la valeur de l'impact positif des arts de la scène sur la vie des gens de tous âges.

Il est également important pour le Théâtre Capitol de prendre en considération le rôle de la programmation qui s'adresse au jeune public.

DONC :

- (1) Il n'est **PAS PERMIS** aux enfants âgés de moins de deux (2) ans d'assister aux spectacles **GRAND PUBLIC** au Théâtre Capitol.
- (2) Il **EST PERMIS** aux enfants âgés de moins de deux (2) ans d'assister aux spectacles **S'ADRESSANT AU JEUNE PUBLIC** (ex : spectacles pour enfants) et peuvent y assister gratuitement s'ils s'assoient sur les genoux d'un spectateur et ne requièrent pas leur propre siège.
- (3) Les enfants âgés de deux (2) ans et plus **NÉCESSITENT UN BILLET** et un siège assigné, même s'ils ne s'assoient pas sur leur siège (assis sur les genoux d'un spectateur). *Le tarif étudiant s'appliquera même si l'enfant n'est pas d'âge scolaire.*
- (4) Les enfants devront **AVOIR UN COMPORTEMENT APPROPRIÉ**, tout comme les autres spectateurs. S'ils dérangent la tenue du spectacle pour les autres spectateurs ou pour l'artiste (ex : pleurer, parler fort, etc), ils seront traités de la même façon que tout autre spectateur ayant un comportement dérangeant et il se peut qu'on lui demande de quitter le théâtre temporairement.
- (5) Pour des raisons de sécurité, les spectateurs âgés de douze (12) ans et moins doivent être **ACCOMPAGNÉS D'UN ADULTE**.